

UNE NOUVELLE ENTREPRISE A SAINTE-ANASTASIE

Née d'une fusion des entreprises TOSELLO et REBUFFATI, la Société d'Application des Techniques du Bâtiment vient de voir le jour à SAINTE-ANASTASIE.

Dirigée par M. Daniel TOSELLO, Maître Artisan, et par M. Alain REBUFFATI, fils de

notre concitoyen M. Joseph REBUFFATI, cette entreprise a son siège social 1 rue Raynouard à SAINTE-ANASTASIE (téléphone 94.72.23.66.).

Souhaitons bonne chance à nos jeunes et sympathiques entrepreneurs.

DECES

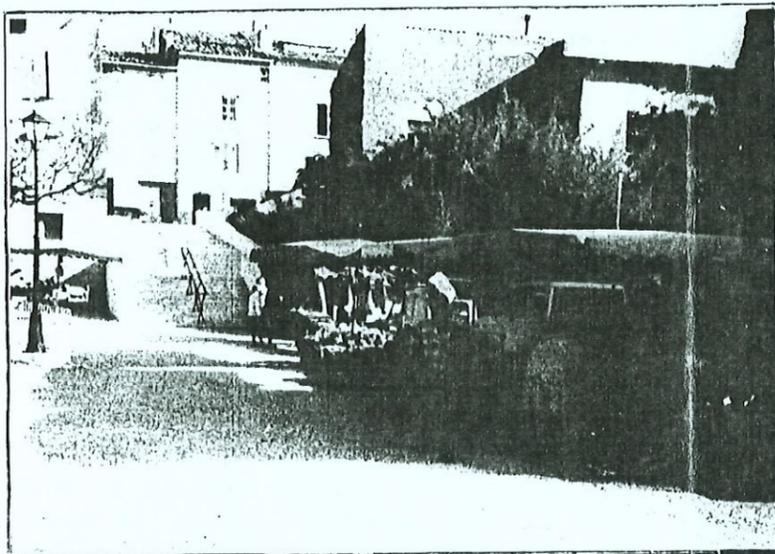
Nous avons le regret de vous informer du décès de Monsieur BIANCHERI Marcel, décédé le 9 juillet.

Nous présentons à la famille nos sincères condoléances.

MARIAGE

Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de Monsieur DURNEZ David et de Mlle TRAVAGLINI Fabienne, célébré le 6 août.

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.



CAMION VENDE

Un camion de vente de linge stationnera le jeudi 22 septembre 1994 de 9 heures à 12 heures, parking des Ferrages.

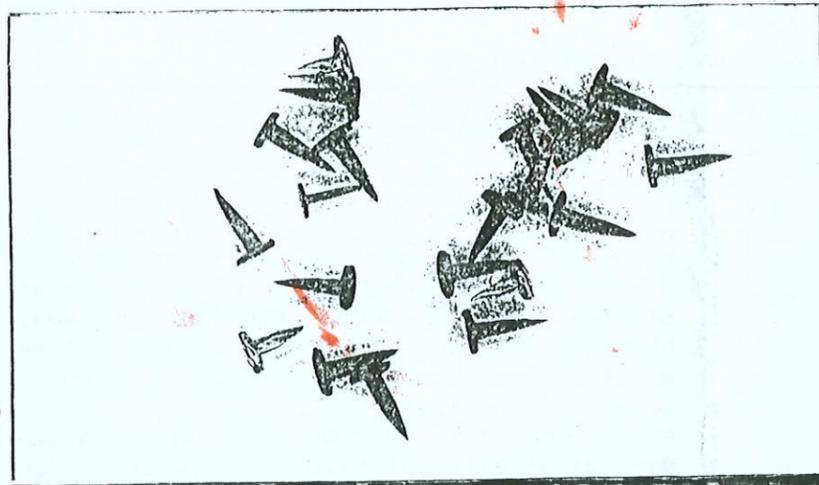


Le véhicule Communal de première intervention en action sur un départ de feu "accidentel" aux abords du village.



Madame BLANC, Directrice de l'école nous quitte, mutée à LA REUNION. Ses collègues et la Mairie ont tenu à lui souhaiter bon séjour et réussite dans son nouveau poste et à lui exprimer leur sympathie et surtout leurs remerciements pour son dévouement.

SAINTE-ANASTASIE



BULLETIN MUNICIPAL

NO 59 AOUT 1994

Voir légende page 7, intitulée ???

LE MOT DU MAIRE

Il y a peu de semaines, j'ai adressé à chacun de vous quelques lignes traitant d'une actualité locale préoccupante et sérieuse puisqu'elle concernait les jeunes gens et les jeunes filles de notre village.

Après cette mise au point "familiale" nécessaire et par un effort conjoint sincèrement voulu et recherché, un dialogue constructif s'est instauré et le calme est, dans l'ensemble, revenu.

De cette concertation franche et loyale -qu'il ne suffit pas de désirer pour en faire une réalité- est née une volonté réciproque d'assumer des responsabilités justement revendiquées comme des devoirs exigeants.

Immédiatement, le Conseil Municipal a pris en compte cette évolution positive et s'est engagé clairement dans cette voie nouvelle non exempte, il est vrai, d'impondérables.

Dés lors, les premiers moyens ont été mis en place pour soutenir la nouvelle association des "JEUNES DE SAINTE-ANASTASIE", qui vient ainsi de se joindre, sur un pied d'égalité, aux autres clubs de la Commune.

De la réussite de cette initiative originale, dépend en grande partie le climat à venir du village. SAINTE-ANASTASIE avait déjà, au prix de quelques débats, défini et mis en oeuvre une politique sportive très prioritairement tournée vers la jeunesse ; cela s'est avéré encore insuffisant ou partiellement inadapté.

Avec ses partenaires associatifs, la Commune va devoir sans tarder, se pencher à nouveau sur ce problème afin de tenir compte de cette réalité toujours mouvante.

C'est en tous les cas ce à quoi, avec mes Collègues du Conseil Municipal, je m'attacherai dès la rentrée.

Jean-Pierre MORIN

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 1994

ETAIENT PRESENTS :

MM. BROSSAUD. CUENOT. MORIN. DEHAYE. ABELLO.
RAYNAUD. REMY. ISTRIA. LALANDEC. CORBIER.
MMES BOCQUET. LAURENT.

ETAIT ABSENT :

M. TOSELLO.

VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1994

Ce budget supplémentaire, complémentaire du budget primitif 1994, confirme les excellents résultats de gestion de l'exercice 1993.

Les premières dépenses de fonctionnement ont été respectées sans qu'il soit nécessaire d'envisager de nouveaux financements.

Il s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement :

Dépenses.....669 795
Recettes.....669 795

Section d'investissement :

Dépenses.....1 551 822
Recettes.....1 551 822

En investissement les recettes supplémentaires sont exclusivement réalisées par prélèvements sur les fonds propres.

La commission des finances ayant été consultée, M. Robert DEHAYE, 2ème Adjoint chargé des finances, présente par le détail au Conseil Municipal la proposition du Maire. Après en avoir délibéré, le budget supplémentaire est adopté à l'unanimité.

Aujourd'hui, l'association intercommunale d'aide et de service à domicile regroupant plusieurs communes dont : MEOUNES, ROCBARON, GAREOULT, NEOULES et LA ROQUEBRUSSANNE vient de nous adresser une nouvelle proposition.

Après que Mme LAURENT, Adjointe chargée des affaires sociales, ait présenté ce dossier qui sera naturellement soumis à l'avis du C.C.A.S., le Maire propose au Conseil Municipal que ce projet fasse l'objet d'une étude et soit ensuite inscrit à l'ordre du jour d'un prochain Conseil.

VIREMENTS PAR AUTORISATION SPECIALE

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y aurait lieu de faire un transfert de crédits en investissement :

- de l'article 2331 programme 14 travaux voirie les Ferrages.....366 257 F
- aux articles :
- 264.....+ 100 000 F
 - 2326 programme 17 divers travaux bâtiments+ 150 000 F
 - 2337 programme 17 divers travaux voirie+ 116 257 F

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, approuve à l'unanimité cette décision.

MARCHE FORAIN

Après plusieurs tentatives infructueuses, nous avons tenu en 1989 à répondre à une attente des commerçants du centre village et de nombreux usagers en favorisant (rue Notre Dame et Place St Just, puis rue Notre Dame) l'implantation d'un marché forain le dimanche matin.

Aujourd'hui, il s'avère que ces différentes expériences -y compris la dernière- n'ont pas abouti aux résultats escomptés.

Aussi, à la demande de nombreux commerçants et usagers et après avis du Conseil Municipal, une nouvelle tentative est faite.

Le marché du dimanche à SAINTE-ANASTASIE est transféré au petit parking des Ferrages (en bas des escaliers). Il se tiendra en ce lieu chaque jeudi matin de 8 heures à 12 heures.

Avec les chaudes journées de juillet, voici revenu le temps des festivités villageoises que chacun s'évertue, d'année en année, à rendre plus attrayantes.

A SAINTE-ANASTASIE, dans le cadre de la fête patronale de la Saint-Just, ce dimanche 24 ne devait pas faillir à la règle établie. Pour sa part, le "Club des Cigales" présentait son exposition, la 4ème du nom (ouverte de 10 heures à 19 heures non stop). Elle fut inaugurée par le Maire, Jean-Pierre MORIN, accompagné de nombreux élus. Au cours d'une brève allocution, celui-ci a tenu à souligner les progrès accomplis sur le plan artistique, en l'espace de quelques années.

On pouvait y admirer les réalisations artisanales, mais combien artistiques, de ses membres, à savoir : les peintures sur soie, les peintures émaillées, les travaux de couture et de crochet, les tapisseries et autres patchworks, sans oublier les photographies d'art.

Aux cimaises, des toiles obligamment prêtées par Robert MENDOZE et Thérèse VANDEGINSTE, ainsi que des tableaux en terre cuite de Vincent PREZIOSI, complétaient le décor.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE DE CHASSE DE SAINTE-ANASTASIE

- Adoption du bilan financier qui fait apparaître un solde positif de 13 293 F.
- Il a été prévu d'effectuer 3 lâchers de perdreaux dont 1 de gris et 4 lâchers de faisans.
- Le prix des cartes reste inchangé par rapport à l'an dernier, à savoir : propriétaires résidents : 300 F ; étrangers : 500 F ; journalier : 60 F.
- M. BECHIAU André a été désigné comme Garde bénévole de la société.
- La réciprocité est accordée aux Communes suivantes : CARNOULES, BESSE, ROCBARON, FORCALQUEIRET, GAREOULT, PUGET-VILLE,

Citons également les bois d'olivier gravés et cartes dessinées à la plume du sculpteur-imagier Robert PIZAY de la MOTTE DU VAR; les assiettes au décor provençal de Jean GRATIA de BESSE ; les poteries en céramique du "Scorpion" du THORONET, ceci pour le plaisir des yeux.

Nous n'aurons garde d'oublier une présentation de caractère exceptionnel de moulage sur pièces de drachmes et oboles authentiques, en argent pur, datant du IVè siècle avant J.C., émanant du trésor monétaire de la Courtine à OLLIOULES (oeuvre de Sylvia WESOLOWSKI, fille de M. et Mme MOTA).

Comme à l'accoutumée, une tombola clôtura la soirée. Les lots étaient au nombre de 24 et le premier d'entre eux était un voyage à ROME, de 7 jours pour une personne (valeur 2 350 F). Il fut gagné par une personne de notre village.

Les visiteurs vinrent en grand nombre et la rumeur assure que, par sa diversité et sa qualité, cette manifestation a recueilli tous leurs suffrages, faisant ainsi la joie des organisateurs.

A l'année prochaine, donc...

BRIGNOLES, NEOULES.

- La société de chasse remercie la Mairie pour sa participation lors de la mise en place de l'abreuvoir à sanglier.

Pour information :

Un timbre gros gibier est instauré dans le VAR à partir de cette année, suite aux dégâts occasionnés aux clutures par les sangliers, coût : 80 F. Il est facultatif. Mais toute personne désirant tirer les sangliers devra être porteur du timbre. Les balles sont interdites de port pour les chasseurs démunis du timbre.

LA VIE AU VILLAGE

CONCERT

Le vendredi 26 août à 21 heures, salle polyvalente, grande soirée MOZART piano et opéra avec YURI BOUKOFF et la participation des solistes et de l'orchestre du château de VINS SUR CARAMY et des jeunes archets de la VIENNE.

THEATRE

Les ateliers THEATRE DE SAINTE-ANASTASIE, sous la direction de M. Jean-Pierre SAUVET, reprendront la deuxième semaine de septembre.

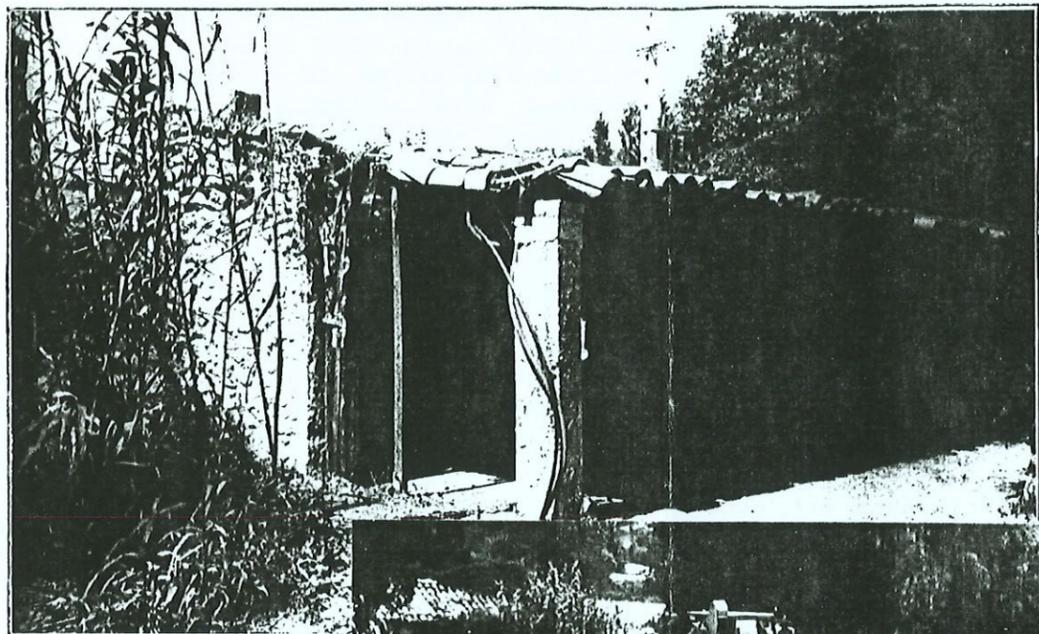
Pour tout contact, téléphonez au :
94.72.23.58. ou 94.72.23.82.

PROJET ADHESION AIDE SOCIALE A DOMICILE

En 1992, puis en 1993, le Conseil Municipal avait examiné la possibilité d'adhérer à un groupement intercommunal d'aide sociale à domicile, notamment pour les personnes âgées ou dépendantes (aide ménagère, télé-alarme, etc...).

La situation financière des divers organismes pressentis n'était pas alors apparue de nature à permettre notre engagement communal.

TRAVAUX REALISES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL
DU 15 JUN AU 15 AOÛT



Un ancien abri
contigu à la
fontaine loïn qui
vient d'être dégagé.
Sa restauration
est entreprise.

Le début des
travaux sur l'espace
récréatif.
A la publication
de ce bulletin,
tous les jeux
sont installés.



Chemins. Achèvement du programme de 1994 par quelques travaux ponctuels.
Festivités. Participation du personnel communal aux festivités annuelles. Le temps passé à installer le matériel nécessaire et, en particulier la remise en état des lieux, est un frein à tous autres travaux pendant plus d'une quinzaine de jours.
Espace récréatif. Installation de jeux pour enfants de 3 à 12 ans sur le terrain plat compris entre le local des Cigales et l'ancien lavoir.
L'arborisation des lieux n'a pu être faite cette année puisque le terrain n'a été mis à la disposition de la commune qu'à la fin du mois de mai.
Réparations diverses dans la salle polyvalente. Serrures, installations sanitaires.
Locaux scolaires. Entretien oliviers à l'école primaire.
Réfection totale des peintures dans les 2 salles de classe et la salle d'évolution de l'école maternelle.

Aménagement de la lampisterie pour les jeunes. Fenêtre et barreaudage mis en place. Travaux en cours pour l'insonorisation du plafond et l'éclairage.
Restauration sur l'espace récréatif d'un ancien abri, jusqu'alors envahi par la broussaille.
Création d'un local à l'intérieur de l'ancien garage de M. BRUZZONE, devenu propriété communale, pour le rangement du matériel destiné aux festivités.
Travaux de branchement électrique pour l'espace récréatif et la lampisterie.
Nouvelle Mairie. Poursuite de travaux intérieurs, notamment le rehaussement de la rampe d'escaliers par une main-courante en fer forgé par mesure de conformité avec la réglementation sur les lieux publics.
Travaux de désherbage et de tonte du Pré de la Font.

HORAIRES DES CARS DESSERVANT
SAINTE-ANASTASIE

Pour aller à BRIGNOLES :
(service assuré par les autocars BLANC)
Départ : 07 H 55 Arrivée : 08 H 15
20 H 30 20 H 50

Pour revenir de BRIGNOLES :
(service assuré par les autocars BLANC)
Départ : 06 H 00 Arrivée : 06 H 20
19 H 05 19 H 25
(service assuré par les autocars DENALE)
Départ : 11 H 00 Arrivée : 11 H 20

Pour aller à CARNOULES :
(service assuré par les autocars BLANC)
Départ : 06 H 20 Arrivée : 06 H 40
19 H 25 19 H 45

Pour revenir de CARNOULES :
(service assuré par les autocars BLANC)
Départ : 07 H 40 Arrivée : 07 H 55
20 H 15 20 H 30

Les services assurés par les autocars BLANC fonctionnent tous les jours sauf les dimanches et jours fériés.
Les services assurés par les autocars DENALE fonctionnent tous les mardis, jeudis et samedis.



EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTES DU MAIRE
TRAVAUX

A compter du lundi 29 août 1994 et pour une durée d'environ 3 semaines, des travaux de réfection de la rue Alphonse Daudet seront entrepris par l'entreprise S.C.R.E.G. Durant cette période, la circulation automobile et le stationnement seront totalement interdits sur cette voie.
Suivant l'état d'avancement des travaux, la circulation des piétons sera autorisée selon un itinéraire matérialisé.

L'un de nos concitoyens, peut être hypocondriaque et excédé par le bruit des motocyclettes, n'a trouvé de meilleure solution que d'ensemencer la chaussée aux alentours de la rue des Acacias de quelques poignées de semences de tapissier.
Cette solution radicale n'épargne bien entendu aucun véhicule et aurait plutôt tendance à excéder le commun des mortels.

SUR VOS ECRANS A SAINTE-ANASTASIE

IL EST DE RETOUR
Axel Foley, le célèbre flic de Detroit, revient dans "Le Flic de Beverly Hills 3".
Mais cette fois-ci, l'action est pleine de rebondissement: les coups sont plus durs et les risques plus grands car en enquêtant sur un meurtre, Axel Foley découvre des indices qui le conduisent dans un lieu à la fois magique et hyper dangereux: le Parc d'attractions le plus populaire de la Californie.
Avec son vieux complice Billy Rosewood et l'indétructible vétéran Jean Funt, il s'entraîne dans des aventures palpitantes en voulant démanteler un tesson de bombe qui opère à l'intérieur du Parc d'attractions et colore de Wonder World.

EDDIE MURPHY
PLUS
GAGNEZ!
UNE FABULEUSE BOUTONNIÈRE DE FIC DE BEVERLY HILLS 3
CASQUETTES ET IDOLS DE LA BANDE ORIGINALE DU FILM

Les services de CINE 83 prennent leurs congés annuels du 22 août au 19 septembre.
La prochaine projection aura donc lieu
SAMEDI 24 SEPTEMBRE A 20 H 30.
Film : **LE FLIC DE BEVERLY HILLS**
avec Eddie MURPHY.

BEVERLY HILLS 3
3 DE BEVERLY HILLS

DANS CE PARC D'ATTRACTIONS
C'EST AVEC SA VIE QU'IL VA JOUER

RENTREE SCOLAIRE**INSCRIPTIONS A L'ECOLE MATERNELLE**

Pour les nouveaux venus nés en 89-90-91, inscriptions le mercredi 7 septembre de 10 heures à 12 heures.

Dossier à apporter :

- certificat de résidence
- fiche familiale d'état civil
- photocopie du carnet de vaccinations.

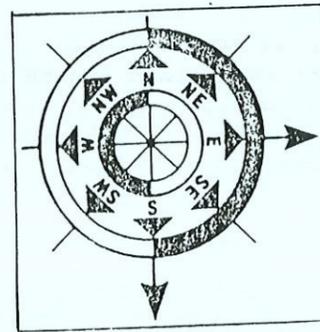
ECOLE PRIMAIRE

Dans l'hypothèse d'une augmentation possible des effectifs, le Directeur de l'école primaire tient à informer les parents d'élèves du caractère provisoire de la constitution et de l'implantation des classes le jour de la rentrée.

Le Directeur de l'école primaire prendra les nouvelles inscriptions le mercredi 7 septembre de 9 heures 30 à 12 heures.

Veillez être muni d'un certificat de radiation, d'un certificat de résidence et du carnet de vaccinations.

Ecole Primaire



Collège

Ecole
Maternelle**RENTREE A L'ECOLE MATERNELLE**

Comme les années précédentes, la rentrée des enfants à l'école maternelle sera répartie sur deux jours (afin de faciliter l'accueil des plus jeunes) :

le jeudi 8 et le vendredi 9 septembre

- La petite section (enfants nés en 1991) ne vient que le matin ces deux jours.
- La moyenne section (enfants nés en 1990) rentre à l'école le vendredi 9 septembre toute la journée.
- La grande section (enfants nés en 1989) ne vient que l'après-midi ces deux jours.

LA RENTREE AU COLLEGE DE GAREOULT

La rentrée au collège Guy de Maupassant de GAREOULT aura lieu dans les conditions suivantes :

Jeudi 8 septembre :

- accueil du niveau sixième
- 08 H 15 : accueil des élèves.

Prise en charge par les professeurs principaux, dictée de l'emploi du temps, remise des manuels scolaires, visite du collège.

- 12 H 30 : accueil des parents au restaurant scolaire.

- 13 H 45 : reprise des cours jusqu'à 16 H 45.

Les élèves de 6ème sont libres le vendredi 9 septembre.

Vendredi 9 septembre :

- accueil des niveaux cinquième, quatrième et troisième

- 08 H 15 : réunion générale dans l'amphithéâtre, prise en charge par les professeurs principaux.

- 10 H 15 : début des cours

- 16 H 45 : fin des cours

Les bureaux seront ouverts au public à partir du mercredi 31 août (10 H-12 H et 13 H 30-15 H 30).

Les listes de fournitures sont à la disposition des familles dès aujourd'hui dans les Mairies et chez les commerçants locaux. Elles seront disponibles au collège à compter du 31 août.

PANNEAUX PUBLICITAIRES

La préservation de notre environnement n'est pas toujours l'affaire des autres. Il y a 2 ans, nous avons regretté la prolifération des panneaux d'agences publicitaires dans le village. Cela ne concernait pas, bien entendu, les publicités sur les activités de commerçants ou d'artisans du village.

Aujourd'hui, c'est avec plaisir que chacun peut constater une amélioration sensible en ce domaine.

Nous tenons, en particulier, à remercier M. et Mme Edouard BRUN, qui de leur propre initiative ont fait disparaître trois de ces disgracieux panneaux situés rue Notre Dame.

Il y a 2 ans le Département avait, après avis de la D.D.A.F., de l'O.N.F. et du Service de Lutte contre l'Incendie, décidé la mise en place de panneaux d'interdiction d'accès aux massifs forestiers, notamment pendant les périodes à risque. Cette mise en place est effectuée progressivement par les services techniques du Conseil Général. Dans ce cadre, 2 nouveaux panneaux viennent d'être placés sur la

Commune, l'un à Thèmes, l'autre aux Colombades.

En aucun cas ces interdictions ne concernent les ayants-droits, c'est à dire les propriétaires ou exploitants riverains desservis, ainsi que les chasseurs en période d'ouverture.

Durant les périodes à risques majeurs et notamment pendant les "PLANS ALARME", l'accès de la forêt, sauf motif précis, est vivement déconseillé.

ORDURES MENAGERES

Par deux fois, en moins d'un mois, le système de compactage de la benne à ordures a été cassé à cause d'une insouciance ou d'une irresponsabilité aussi incroyable qu'incompréhensible de certains de nos concitoyens.

On vient de retrouver dans des containers.:

- une jante de voiture
- un poêle à mazout
- des gravats.

Le système de relèvement des containers du camion-benne n'est pas conçu pour soulever des containers à moitié remplis de gravats.

La réparation va se chiffrer à plus de 30 000 Francs.

Les personnes sensées et responsables comprendront alors pourquoi le prix du ramassage des ordures ménagères doit subir des augmentations.

Nous demandons à nouveau à chacun de donner la preuve de sa RESPONSABILITE en comprenant que les containers à ordures sont destinés à ne recevoir que DES DECHETS MENAGERS compressibles et non de la ferraille, qu'elle qu'elle soit, des gravats ou tout objet dur.

Rappelons que le camion municipal passe tous les derniers jeudis du mois pour ramasser les MONSTRES. Il suffit de se signaler en Mairie pour bénéficier d'un service à domicile.

DEBROUSSAILLEMENT

La seule mesure qui soit reconnue efficace pour préserver les habitations et les vies humaines est bien le débroussaillage.

Ce débroussaillage de 50 mètres autour des habitations, des campings ou de toutes autres installations est obligatoire.

Sachons qu'il doit être entretenu en permanence, mais en aucun cas, en cette saison, suivi d'incinération.

LA VIE ASSOCIATIVE**LES RANDONNEURS DE SAINTE-ANASTASIE**

La réunion du 3ème trimestre (préparation des sorties) qui devait avoir lieu le vendredi 9 septembre à 17 heures est avancée au jeudi 8 septembre, même heure.

Pour mémoire, la première sortie de l'année est fixée au 6 septembre 94 (sortie de la journée : ILE DE PORQUEROLLES).

Pour tout renseignement sur le club, téléphoner à la Présidente, Mme LAURENT Marie, au 94.72.24.34.

CLUB DE FOOT-BALL

Tous les enfants désirant pratiquer le foot-ball à SAINTE-ANASTASIE, sont invités à s'inscrire pour la saison auprès de :

- M. Bernard SCLAFANI.....Tél.94.72.22.71.
- M. Bruno ILLIANO.....Tél.94.72.26.24.
- M. Jean-Luc COL.....Tél.94.04.25.54.

Le club recherche également des bénévoles désireux de participer à l'encadrement ou à l'entraînement de ses équipes "jeunes".

Le Président B. SCLAFANI

A DONNER

Beau chien mâle, 3 ans, noir, genre setter gordon. Très doux, très affectueux.
Tél. au 94.72.24.34.

SAINTE-ANASTASIE
COMMEMORATION DU CINQUANTENAIRE
DE LA LIBERATION DE LA PROVENCE



Ce lundi 15 août était, tout à la fois, à SAINTE-ANASTASIE jour de commémoration du débarquement de PROVENCE et de souvenir de tous les morts pour la FRANCE. En présence de Jean-Pierre MORIN, Maire de la Commune, et des membres du Conseil Municipal, le Colonel FERRANDES, Délégué Général Adjoint pour le HAUT VAR, a fait reconnaître le Comité du Souvenir Français de SAINTE-ANASTASIE. Entouré des Porte-Drapeaux et des Présidents des Comités du Souvenir des Communes environnantes et des Présidents d'Associations ainsi que de nombreux invités, le Maire a remis la plaque qui marque la Commémoration du Cinquantième de la Libération de la Provence et la création du Comité

du Souvenir au Président provisoire le Capitaine de Frégate de Réserve MARQUES DE CARVALIO. Cette plaque gravée par les soins du marbrier GRISOLLE et FILS sera mise en place à l'occasion des futures grandes manifestations patriotiques françaises. Après une allocution du Colonel FERRANDES qui rappelle les objectifs du Souvenir Français, Jean-Pierre MORIN félicitait les membres du Comité du Souvenir et de son bureau. Cette sympathique manifestation se concluait par un apéritif offert par la municipalité.

Le Président du Souvenir Français

SYNDICAT DES EAUX DE L'ISSOLE

Ce jeudi 11 août, de nombreux arrosants avaient répondu à l'invitation du Maire et du Président du Syndicat des eaux de l'Issole. L'examen préliminaire d'une proposition de la Commune de raccordement des eaux pluviales au canal d'arrosage y a été longuement examinée. Après que le Maire ait souligné la difficile mission d'entretien qui incombait au Syndicat et l'intérêt pour la Commune de préserver cet élément essentiel de son patrimoine

communal, les membres présents, tout en émettant un avis favorable, décidaient la convocation d'une assemblée générale (le 2 septembre 1994 à 18 heures à la salle polyvalente) destinée essentiellement à définir les orientations syndicales à venir. Le Maire proposait enfin au Syndicat le soutien administratif de la Commune dans cette phase de mise à jour indispensable, en particulier à une nouvelle rédaction de ses rôles.

C.C.F.F.

Après leur stage de formation effectué à FIGANIERES, les responsables de la Commission Communale des Feux de Forêt (M. et Mme JOVYS ; M. HERNANDEZ Gérard) ont rédigé un excellent compte rendu examiné lors du Conseil Municipal. Mme JOVYS est particulièrement remerciée pour ce remarquable travail.

BIBLIOBUS

Le bibliobus stationnera à SAINTE-ANASTASIE, parking des Ferrages, de 14 heures à 15 heures 30, le mardi 27 septembre 1994.

REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT
DU RESTAURANT SCOLAIRE

Lieu : Les Horts (école maternelle).
Confection et fourniture des repas :
- Sté Générale de Restauration à MARSEILLE
- Boulangerie DEBONO à SAINTE-ANASTASIE (pain).
Surveillance et service :
- 1 instituteur école primaire
- 3 C.E.S.
Pour l'école primaire, la surveillance comprend le trajet école-cantine-école.
Règlement du prix des repas :
- La prise de repas est subordonnée à leur achat.
- Les repas sont vendus chaque matin à la Mairie de 08 H 00 à 09 H 00 (contre délivrance d'un reçu).
- Le prix de cession aux parents est fixé à 14 F l'unité. La Commune prenant en charge la différence avec les coûts de facturation des fournisseurs.
INSCRIPTION-RESERVATION :
- TOUTE DEMANDE D'INSCRIPTION AUX REPAS SCOLAIRES FAITE AVANT 09 H 00 NE POURRA PRENDRE EFFET QU'A PARTIR DU LENDEMAIN.
- A partir du jour d'inscription indiqué par les parents, le décompte des repas court sans interruption, jour après jour

d'activité scolaire selon les indications notifiées sur la fiche de réservation.
- L'inscription et le décompte des repas pourront être suspendus pour chaque jour d'absence signalé au secrétariat Mairie au plus tard le jour précédent avant 09 H 00. L'inscription ne reprendra ses effets que lorsqu'elle aura été signifiée selon les mêmes conditions.
Comptabilité des repas :
Cette comptabilité est tenue contradictoirement par :
- le secrétariat Mairie (receveur d'avance du Trésor) en fonction de la vente des repas et des informations données par les parents dans les conditions et délais prévus.
- Le personnel de service cantine qui comptabilise les présents et absents.
- Les parents au vu de leurs reçus et des informations données à la Mairie.
Discipline :
L'exclusion temporaire ou définitive peut être prononcée après avertissement, notification aux parents et avis du Conseil d'Ecole.
Compte tenu de ces règles, tout repas prévu sera dû par la famille.

INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE
POUR LA RENTREE

Compte tenu de la nouvelle organisation du système de réservation (voir règlement) la date limite d'inscription pour la rentrée scolaire est le :
LUNDI 5 SEPTEMBRE AVANT 9 HEURES.

GARDERIE SCOLAIRE

La garderie scolaire fonctionnera dans les conditions suivantes :
les lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 07 H 30 à 08 H 30
de 16 H 30 à 18 H 00
Aucune inscription préalable n'est nécessaire. Pour toute prise en charge effectuée par le personnel de surveillance (Mme BIJARD) les frais de participation dus par les parents sont de :
- 5 F par enfant le matin
- 5 F par enfant le soir.

En résumé : Tout enfant que l'on ne vient pas chercher dès la sortie de l'école "est pris en charge".

COMBIEN CA COUTE ?

Pour cette rentrée scolaire, les tarifs des services ou des participations parentales restent inchangés :
Transport scolaire :
- vers GAREOULT.....400 F pour l'année
- vers BRIGNOLES.....400 F pour l'année
Restaurant scolaire :
- 14 F par repas

CARTES DE TRANSPORT SCOLAIRE

Les cartes de transport scolaire sont disponibles en Mairie, le matin de 8 heures à 12 heures.
Prix : 400 F
Se munir de deux photos d'identité.

BOUCLES DE L'ISSOLE
UNE CHAUDE AMBIANCE ET DE BEAUX VAINQUEURS



Sur la ligne de départ au parking des Ferrages. La côte, c'est dur ! Le peloton s'étire.



Disputée par une température caniculaire, la huitième édition des Boucles de l'Issole s'est déroulée devant un public enthousiaste qui a applaudi le courage de nombreux concurrents. Vainqueur chez les hommes, le russe EVGUENI LEONTIEV s'impose en 33mn 36s devant le marocain LAHRIR KHALID 34mn 06s ; 3ème PEDRO LOPEZ en 34mn 18s. Chez les féminines, une fidèle de l'épreuve Pascale RANUCCI triomphe une nouvelle fois dans l'excellent temps de 40 mn 42s ; seconde la russe LUMILLA SMICNOVA. Sur le parcours de 5 Km réservé aux minimes, victoire du jeune VAN CAEYZEELE Guillaume. Les organisateurs remercient chaleureusement le Maire, les membres du Conseil Municipal, le personnel communal ainsi que les nombreux bénévoles qui se sont dévoués sans compter pour assurer le succès de cette compétition, sans oublier l'assistance médicale, le club Amitié 27 et les sponsors qui ont permis de boucler le budget de fonctionnement. Rendez-vous à tous en 1995 pour la 9ème édition des Boucles de l'Issole.

4ème RALLYE AUTO PROMENADE

Réservez votre journée du samedi 17 septembre, afin de participer au 4ème rallye auto promenade, organisé avec l'aide du Comité des Fêtes. La vitesse n'entrant pas en ligne de compte, chacun peut concourir. Les motos sont acceptées. Engagement par véhicule : 100 F. Inscriptions auprès des commerçants du village et de Robert AIME, 355 les Fabres, Tél. 94.72.22.24.

TENNIS

Résultats du tournoi de la St-Just :
Hommes :
1er : VEZIANO Patrick
2ème : BOUILLON Michel
Femmes :
1ère : CUADRA Michelle
2ème : BRIET Audrey

CHASSE

L'ouverture de la chasse est fixée au 11 septembre 1994. Les personnes désirant faire valider leur permis de chasser pourront se présenter à la Mairie, à partir du lundi 29 août.

En conséquence, le dernier marché de la rue Notre Dame a eu lieu le dimanche 31 juillet 1994. Le premier marché forain des Ferrages s'est tenu le jeudi 4 août 1994.

Pierrine
Coiffure à domicile
Dames - Messieurs - Enfants
Tél. 94.72.29.66

CHRONIQUE MUNICIPALE

POLICE MUNICIPALE

Pendant les heures ouvrables :
- s'adresser ou téléphoner à la Mairie au 94.72.21.19.
En dehors des heures ouvrables et en cas d'urgence :
- téléphoner au 94.72.24.91.
Enfin, pour les événements graves (incendie, accident, désordre...) ou en cas de non réponse aux numéros précédents, appeler le 18 (Pompiers) ou le 17 (Gendarmerie).

INTERVENTIONS SUR LES RESEAUX PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Numéro d'appel : 94.72.86.34.61. puis N° donné par répondeur.

ASSISTANTE SOCIALE

Mlle STIVALA, Assistante Sociale, tient sa permanence à la Mairie, le premier jeudi de chaque mois, de 10 heures à 12 heures.

TRAVAUX DE VOIRIE

Des travaux de voirie débuteront dans le village LUNDI 29 SEPTEMBRE. Ils concerneront en premier lieu la rue Alphonse Daudet qui sera refaite dans sa totalité depuis la rue des Acacias jusqu'à l'école maternelle dont le terre-plein sera goudronné. Ces travaux seront menés avec diligence pour causer la gêne la plus courte possible dans cette artère très fréquentée.

SERVICE DE GARDE DES MEDECINS

Le 28 août.....Dr LEMADEC.....94.59.69.52
Le 04 septembre...Dr ARNAUD.....94.80.26.94
Le 11 septembre...Dr MATHIE.....94.59.62.97
Le 18 septembre...Dr CORBIER.....94.72.25.69
Le 25 septembre...Dr HYBRAN.....94.28.33.17

VEHICULE DE PREMIERE INTERVENTION EN CAS D'INCENDIE

Comme les années précédentes, le véhicule municipal de première intervention est mis en service depuis le 15 mars.

- 1) En semaine et durant les heures ouvrables, son utilisation est assurée par le personnel municipal (94.72.21.19).
- 2) En dehors des heures ouvrables et durant le week-end, un service de permanence est organisé :
TEL : 94.72.24.91 (Garde)
94.72.25.85 (Adjoint Sécurité)
94.72.23.22 (Président C.C.F.F.)
94.72.24.05 (Maire)

Dans tous les cas téléphoner prioritairement au 18 (Pompiers).

MARCHÉ FORAIN

A partir du jeudi 4 Août, le nouveau marché forain de Sainte-Anastasia se tiendra à l'aire de stationnement des Ferrages.

- ▶ Ouverture de 8H à 12H.
- ▶ Accès piétons au centre du village.
- ▶ Stationnement sur place.
- ▶ Accès automobile aisé par la rue de Provence et la déviation (face au camping de la Vidaresse)

RENSEIGNEMENTS EN MAIRIE
94.72.21.19 - fax 94.72.26.77